

# Lou papafard moutassin

Numéro 65 16° année Octobre 2017



Le papier motassin, bulletin municipal de la commune de la Motte d'Aigues

## LE MOT DU MAIRE

- SOMMAIRE P. 1
- LE MOT DU MAIRE P. 1
- ÉTAT CIVIL P. 2
- INFORMATIONS MUNICIPALES P. 2 - 3
- SERVICE CIVIQUE P. 3
- ECOLE LES CERISIERS P. 4
- LES ASSOCIATIONS P. 5 - 6 - 7
- COLLECTE DECHETS VERTS P. 8

### Feu dans le Luberon

Après La Bastidonne et Mirabeau où environ 2 000 hectares étaient la proie des flammes, le 11 août en fin de journée un feu se déclarait dans le Luberon vers le Jas de Nicolas sur la commune de La Motte d'Aigues.

Grâce à une intervention rapide des pompiers ainsi que de 6 canadiens, le feu était alors bloqué sur environ 60 hectares. Toute la soirée du vendredi, de nombreuses colonnes de pompiers venues de plusieurs départements avec environ 300 hommes arrivaient sur les lieux ainsi que 2 bulldozers qui intervenaient pour créer une piste. Le samedi en fin de journée le feu était maîtrisé.

J'adresse un très profond remerciement pour le courage et le professionnalisme de tous les pompiers du Vaucluse ainsi que tous les autres intervenants des différents départements, aux bénévoles des comités communaux de feux de forêt de Cabrières d'Aigues, Saint Martin de la Brasque et Peypin d'Aigues. Merci également aux Mottassins qui durant 3 jours sont venus au Poste de Commandement avec du café, des fruits, etc..., à la boulangerie pour ses plaques de pizza ainsi qu'à la personne qui a ouvert sa maison afin que les pompiers puissent accéder aux toilettes.

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le samedi 11 novembre, à 11 heures, les citoyens sont invités à accompagner les membres du conseil municipal qui se rendront au monument aux morts pour déposer une gerbe et se recueillir.

A l'issue de la cérémonie, un apéritif sera offert par la municipalité.



## PROCHAIN NUMÉRO

Le Prochain numéro paraîtra en janvier 2018. Remettez vos propositions d'articles en Mairie avant le 15 décembre 2017. MERCI

## ETAT CIVIL

### Naissances :

- Ambre GEORGES née le 14 juillet 2017
- Andreas Côme Elio LEROY né le 22 juillet 2017

Félicitations aux heureux parents

### Mariages :

- Christian OULHEN et Aude Marie-Claire Agnès DRAGON le 12 juillet 2017
- Roland MORARD et Séverine Marie BESSON le 22 juillet 2017

- Lody Bernard Marie ROBOREL de CLIMENS et Sophie Suzanne Charlotte MÉGRET le 1<sup>er</sup> septembre 2017  
- Stéphane Armand DESPAX et Ludivine Sandrine LO CASCIO le 15 septembre 2017  
Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux

### Décès :

- Maurice Albert GOUIRAND le 15 juillet 2017 âgé de 82 ans  
Sincères condoléances à sa famille

## INFORMATIONS MUNICIPALES

Commune de LA MOTTE D'AIGUES

Enquête Publique sur le projet d'élaboration du PLU

Par arrêté en date du 18 septembre 2017, le Maire de La Motte d'Aigues a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Motte d'Aigues.

A cet effet,

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Motte d'Aigues.

L'enquête publique se déroulera du 10 octobre au 10 novembre 2017, soit 32 jours consécutifs.

Au terme de l'enquête, lorsque le commissaire enquêteur aura rendu ses rapports, le Conseil Municipal de La Motte d'Aigues devra délibérer pour approuver le Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur Jean STANLEY a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur seront déposés à la Mairie de La Motte d'Aigues pendant 32 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie du 10 octobre au 10 novembre 2017 inclus.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de projet de Plan Local d'Urbanisme et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur.

Le dossier sera aussi consultable sur un poste informatique mis à la disposition du public à la Mairie durant les heures habituelles d'ouverture de celle-ci et sur le site de la ville (<http://www.lamottedaignes.fr>). Une adresse internet dédiée permettra de recueillir les observations du public ([mairie-lamotte@wanadoo.fr](mailto:mairie-lamotte@wanadoo.fr)).

Toute personne peut sur demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

**Le commissaire enquêteur recevra à la Mairie le :**

- 10 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00,
- 23 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00,
- 10 novembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00.

Monsieur le Maire de la commune de La Motte d'Aigues représente l'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées concernant les dossiers objets de l'enquête publique.

Le dossier de PLU soumis à enquête publique comprend une évaluation environnementale. Il est consultable aux jours et heures d'ouverture de la Mairie. L'Autorité environnementale a émis un avis tacite.

A l'expiration du délai de l'enquête publique, le registre d'enquête sera mis à disposition du commissaire enquêteur et clos par lui. Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontre, dans la huitaine Monsieur Le Maire et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Monsieur le Maire dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

A compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au Maire de la commune de La Motte d'Aigues le dossier avec son rapport dans lequel figurent ses conclusions motivées.

Une copie des rapports du commissaire enquêteur sera adressée à Monsieur le Préfet du département du Vaucluse et à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

Un mois après la fin de l'enquête publique, le public pourra consulter ses rapports et les conclusions du commissaire enquêteur à la Mairie de La Motte d'Aigues, pendant une durée d'un an.

## AVIS AU PUBLIC

## INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

### Révision des listes électorales

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en Mairie pendant toute l'année jusqu'au samedi 30 décembre 2017 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes.

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attaché avec la commune.

- La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription.
- L'attaché avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.

- Pour les ressortissants de l'Union européenne, une déclaration écrite doit en outre être produite précisant leur nationalité, leur adresse sur le territoire Français et attestant de leur capacité électorale.

### Endetté, surendetté...

#### Je peux trouver ma solution

Mesdames FONT et REYNAUD, conseillères en économie sociale et familiale tiennent des permanences au Centre Médico Social de PERTUIS.

Une pré-inscription est nécessaire auprès de l'accueil du CMS au 04.90.09.27.00 - Info de 14 h à 15 h

#### Dates des permanences :

- 7 et 21 septembre 2017
- 5 et 19 octobre 2017
- 9 et 30 novembre 2017
- 14 décembre 2017
- 4 et 18 janvier 2018
- 1er et 15 février 2018
- 8 et 29 mars 2018
- 19 avril 2018
- 17 et 31 mai 2018
- 7 et 21 juin 2018

## SERVICE CIVIQUE

La résidence du Pays d'Aigues recrute 2 postes dans le cadre du Service Civique, domaine de la Solidarité

Renforcement des liens intergénérationnels au sein de la résidence de La Tour d'Aigues - Monalisa - Unis Cité  
La résidence « Le Pays d'Aigues » est une structure d'accueil pour personnes âgées dont la capacité autorisée est de 45 lits. Située en plein cœur du village de La Tour d'Aigues, la résidence bénéficie d'un environnement calme et agréable face au château. L'établissement est ouvert sur son environnement. Son accès sur les commerces, la bibliothèque, le terrain de boule à proximité permet à l'ensemble des résidents d'aller et venir facilement.

La population accueillie à la résidence le Pays d'Aigues est une population de proximité géographique. Ainsi les liens familiaux et sociaux sont maintenus et les familles sont très présentes sur la structure.

Les missions confiées aux jeunes volontaires sont les suivantes :

- Accompagnement individualisé en fonction du projet de vie de chaque résident.
- Accompagnement des résidents lors de sortie individuelle ou collective.
- Aide de l'animatrice lors d'animation collective (loto, activité manuelle, sortie).
- Visite individuelle pour répondre aux attentes des résidents isolés.
- Séances de lecture individuelle ou collective.
- Tisser des liens avec les bénévoles de présence et accompagnement et autres associations de la commune.

Les critères de sélection des candidats sont le respect des anciens, dynamisme, autonomie, force de propositions et maturité. Le recrutement se fait à partir du 1er septembre 2017 (8 mois, 28 h / semaine du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. L'indemnité financée par l'Etat : 472,97 €, indemnité complémentaire : 107,58 € avec majoration sur critères sociaux (boursiers et bénéficiaires du RSA). Faire son Service Civique à Unis-Cité, c'est être utile au quotidien en équipe, c'est être au contact des bénéficiaires et s'engager pour répondre à plusieurs besoins sociaux prioritaires.

Pour tout renseignement, s'adresser à Unis Cité relais PACA - Mme Noémie Gaillard - 07.62.01.26.53 -

mail : ngaillard@uniscite.fr

*Qu'est-ce que le Service Civique ?*

*Sa forme principale est destinée aux jeunes âgés de 16 à 25 ans : « Engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général reconnue prioritaire pour la Nation, représentant au moins 24 heures hebdomadaires donnant lieu au versement d'une indemnité prise en charge par l'Etat ouvrant droit à un régime complet de protection sociale financé par l'Etat et effectuée auprès d'organismes à but non lucratif ou de personnes morales de droit public, en France ou à l'International »*

# La rentrée 2017-2018 à l'École Primaire



La classe de PS de Mme Salerno



La classe de MS-GS de Mme Minier



La classe de CP-CE1 de Mme Palthier



La classe de CE1-CE2 de Mme Lugand



La classe de CM1-CM2 de Mme Fiorito



## LES ASSOCIATIONS DE NOTRE COMMUNE

### CONVIVIALITE ET CULTURE



Association Convivialité et Culture  
à La Motte d'Aigues

Bonjour à tous,

Notre association ouvre les portes de ses ateliers et souhaite vous y voir nombreux ; le tableau suivant vous présente nos activités régulières ; sachez que d'autres peuvent être ouvertes à la demande : coloriage, généalogie, initiation à l'allemand... Nous serions ravis aussi de rencontrer de nouveaux bénévoles prêts à transmettre leur savoir : manuel, artistique, intellectuel, sportif : tout nous intéresse !

L'association comprend essentiellement des seniors ( pour cause de disponibilité... ) mais est ouverte à tous, même si vous ne pouvez venir que de façon temporaire. L'ambiance est amicale et détendue : c'est le plaisir de de rencontrer, de partager une activité ensemble, mais pas de se prendre la tête...

Vous trouverez un deuxième tableau consacré à nos marches et randonnées : il y en a pour tous les goûts et toutes les formes physiques ..

Par ailleurs, notre association aimerait ouvrir un concours de peinture- ouvert à tous et pas seulement aux adhérents - : il s'agit de représenter une scène, un paysage, un monument, un personnage typique de La Motte ( cela ne concerne pas seulement le village même mais aussi ses environs ) ; toutes les techniques ( fusain, huile, pastel, crayons, acrylique... ) sont possibles , le support et le format restent à votre choix. Pour des raisons d'organisation, cela serait sympathique de m'adresser un mail ou un coup de fil si vous avez l'intention de participer : [claudine.bideau@orange.fr](mailto:claudine.bideau@orange.fr) ou 04 90 07 75 82. En fin d'année, nous envisageons une exposition avec remise des prix par M. le Maire.

#### Planning des activités :

Lundi : 10h à 12 h : Cours de français pour étrangers / 13h30 à 15h : Informatique et Internet / 14 h : Jeux de société  
Mardi : 15h30 à 17h : Cours d'espagnol / 14h à 17h : Modelage / 18h à 19h30 : Yoga

Mercredi : suivant la saison : marche nordique

Jeudi : 9h à 10h30 : Yoga / 13h30 à 16h30 : Promenades à pied / 14h à 17h : Boutis, couture, tricot... / 1er et 3ème du mois de 14h à 17h : Dessin et peinture

Vendredi : 10h à 11h30 : Initiation au piano pour adultes

#### Randonnées :

- 21 octobre 2017 : Le mourre de Cairas, sommet du petit Luberon mais grandiose ; au départ d'Oppède-le-Vieux, faune, géologie et patrimoine historique à l'ordre du jour. Durée : 4h - 11,5 km ; difficulté moyenne.

- 26 novembre 2017 : Les secrets de Villars : traversée du massif ocrier, mais aussi cheminement au pied des monts de Vaucluse ; beaucoup de variété sur un circuit moyen de 13 km - durée : 4h.

- 17 décembre 2017 : Les pierres sèches de St Pantaléon avec de nombreux vestiges : l'église et sa nécropole, de nom-

breuses bories et de très belles vues sur Gordes et le Luberon ; circuit moyen de 10 km - durée : 3h30.

#### Mamies-randos :

- 14 octobre 2017 : Les pigeonniers de Limans : découvrez les pierres sèches dans des constructions remarquables, en même temps qu'une belle piste dans la forêt. Durée 3h - 7,8 km ; facile...

- 18 novembre 2017 : Crête et chapelle Ste Agathe à St Maime (pas loin de Mane) : un circuit sur la crête, avec vue sur les anciennes mines, les villages du Luberon, Forcalquier et St Michel l'Observatoire ; au bout : la tour et la chapelle Ste Agathe ; 5 km - 1h45 - facile

- 9 décembre 2017 : Circuit de l'ermitage à Cucuron : à 480 m sur les hauteurs de Cucuron, découvrez la chapelle dominant la vallée d'Aigues depuis le 18ème siècle. Difficulté moyenne, distance : 6,7 km ; dénivelé : 2017 m.

Tous les départs ont lieu sur le parking de la mairie à La Motte d'Aigues ; les trajets se font en co-voiturage (chacun payant son écot) ; il vous est demandé de prévenir de votre venue, si possible au moins 48 h à l'avance, afin de savoir qui prévenir en cas d'annulation impromptue : [claudine.bideau@orange.fr](mailto:claudine.bideau@orange.fr) ou 04.90.07.75.82.

### GV SUD LUBERON

L'association **GV SUD LUBERON** vous propose le soir, après une dure journée de labeur :



➤ **Gym Form' : les lundis soirs de 19h45 à 20h45** à St Martin de la Brasque

Cours dynamique de Renforcement Musculaire avec petits matériels, Abdo-Fessiers. Comme son nom l'indique c'est le cours de la forme !!!

➤ **Cross Training Sport Santé : les mercredis soirs de 19h à 20 h** à la Motte d'Aigues

Cours Cardio, très tonique qui a pour but de renforcer l'ensemble des muscles, tout en améliorant sa condition cardio-respiration.

C'est dans la bonne humeur et l'esprit d'équipe que sont dispensés nos cours, et même si quelquefois cela s'avère difficile, vous bénéficierez rapidement d'un réel bien être. Grâce à une pédagogie différenciée nos cours sont ouverts à toutes personnes dans un souci de **Sport Santé**, concept de la Fédération Gymnastique Volontaire.

N'oublions pas que pratiquer un sport est un moyen de garder la forme, de maintenir son équilibre aussi bien physique que mental. Le concept Sport-Santé, de la Fédération de Gym Volontaire, repose sur le bien être, l'écoute et la connaissance de soi, pour un mieux vivre au quotidien. : « Mieux dans son corps, mieux dans sa tête » !!

Alors franchissez le pas, venez-vous surprendre...

Cours d'essai gratuit, pour tout renseignement vous pouvez contacter notre animatrice Béatrice au 06.12.29.83.46

## LES ASSOCIATIONS DE NOTRE COMMUNE (SUITE)

### LES AMIS DU TEMPLE MOTTASSIN

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance dans notre village d'une nouvelle Association intitulée « **Les Amis du Temple Mottassin** ». Celle-ci a pour objet de continuer la rénovation du Temple de La Motte. Les buts sont de veiller, en concertation avec la commune et la communauté protestante, à l'entretien du bâtiment et l'amélioration de son confort et de promouvoir principalement dans ce lieu des actions culturelles, historiques et éducatives.

Si vous désirez nous rejoindre, un bulletin d'adhésion est téléchargeable sur le site du temple <http://templelamotte.eu/nouvelle-association/>

Nous organisons le **Dimanche 15 octobre à 16h30** un concert de l'Ensemble Vocal L'Oiseau-Luth, ensemble féminin dirigé par Mady Picq et composé d'une quinzaine de chanteuses qui vous enchanteront avec un répertoire très varié allant de la musique sacrée aux chœurs d'opéra ou à la musique du monde <http://www.oiseau-luth.org/>. Libre participation aux frais.

Nous vous espérons nombreux à apporter votre soutien à la poursuite de l'amélioration du Temple, témoin du patrimoine historique de notre village.

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre le Président Lucien Gardiol.

Tél : 04 90 77 75 87 ou [amistemplemottassin84@orange.fr](mailto:amistemplemottassin84@orange.fr)



### AMICALE LAÏQUE



LA MOTTE  
EN FLEURS



Ce fut encore un succès pour cette 5<sup>ème</sup> édition de La Motte en Fleurs organisée par l'Amicale Laïque et au bénéfice des enfants de l'école des Cerisiers.

Rendez vous était donné sous les cerisiers comme toutes les années depuis maintenant 5 ans.

C'est sous le soleil et dans la bonne humeur que l'Amicale Laïque et ses fidèles exposants, tous producteurs, ont pu accueillir le public toujours plus nombreux chaque année.

Les enfants ont participé puisqu'ils ont eux mêmes vendu au public les billets de tombola.

La recette de cette journée permettra de financer en partie, les sorties scolaires, classe de neige, de découverte, le carnaval, la galette des rois et la kermesse.

L'amicale vous donne RDV pour le loto de Noël qui aura lieu le dimanche 17 décembre à la salle des fêtes, ainsi que pour un vide grenier au mois d'avril dont la date sera communiquée prochainement.



## LES AMANDIERS EN FLEURS

Après une magnifique journée passée à Cassis, les vacances sont terminées ; le club des amandiers en fleurs a repris ses activités.

Tous les jeudis à 15 heures, Loto, contrée, Rubixcube, Scrabble. Nous vous invitons à venir nous rejoindre et partager nos activités.

Mais nous rappelons que nous organisons un GRAND LOTO le 29 octobre 2017 à 15 h à la Salle Polyvalente de La Motte d'Aigues.



## COMITÉ DES FÊTES

La rentrée est là et l'heure de nos prochaines manifestations aussi...

Mais avant tout, nous tenons à remercier tous les Motassins pour leur implication lors des feux de la St Jean et de la fête votive, certes le manège enfant manquait mais ce fut à cause d'un impondérable indépendant de notre volonté... Nous tenons également à remercier la municipalité pour le magnifique feu d'artifice qu'elle nous a offert... Un régal pour les yeux...

Alors, à vos agendas, pour la reprise, nous vous proposons :

Le 14 octobre : Repas des vendanges dansant avec DJ Mika à partir de 19h

Le 31 octobre : Halloween, goûter à partir de 16h puis défilé dans le village

Le 03 décembre : Loto à partir de 15h

Le 10 décembre : Marché de Noël avec la calèche du Père Noël

Le 31 décembre : Réveillon de la St Sylvestre

On vous attend nombreux...

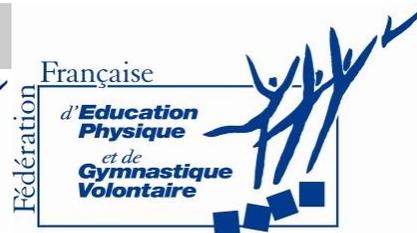
L'équipe du comité des fêtes.

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE - SPORT & PLAISIR

Nous vous informons que les différentes activités physiques proposées par

*l'Association de Gymnastique Volontaire St. Martin - La Motte* reprendront le **lundi 11 septembre 2017**

**ANIMATRICES**      **Nathalie BESSE**      **Nadine PINO**



### HORAIRES & ACTIVITES

Lundi	10h00 à 11h00	en extérieur	<b>ACTI'MARCHE</b>
Mardi	16h00 à 17h00	Salle polyvalente de La Motte	<b>GYM DOUCE</b>
Mardi	17h15 à 18h15	Salle polyvalente de La Motte	<b>GYM ENFANTS</b>
Mercredi	09h45 à 11h00	en extérieur	<b>GYM PLEIN AIR</b>
Jeudi	9h00 à 11h00	en extérieur	<b>MARCHE SANTE *</b>
	ou 14h00 à 16h00		
Vendredi	15h00 à 16h00	Foyer St. Martin	<b>STRETCHING</b>
*9h00 à 11h00 : septembre/octobre/novembre et mars/avril/mai - 14h00 à 16h00 : décembre/janvier/février			

**INSCRIPTION TOUTE L'ANNEE (cotisation au prorata)**

**DIRIGEANTS A.G.V. ST MARTIN - LA MOTTE**

**Josette MATHIOT**

**Présidente**

**Tél. 04 90 77 72 25**

**[josette.mathiot84@orange.fr](mailto:josette.mathiot84@orange.fr)**

**Monique LE PROVOST**

**Trésorière**

**Tél. 06 27 40 40 68**

**[m.le.provost@free.fr](mailto:m.le.provost@free.fr)**

**Suzie MISTRE**

**Secrétaire**

**Tél. 04 90 77 67 72**

**[suzie.mistre@gmail.com](mailto:suzie.mistre@gmail.com)**

Foyer Communal 84760 St. Martin de la Brasque

Courriel : [josette.mathiot84@orange.fr](mailto:josette.mathiot84@orange.fr)

N° SIRET : 34255601600018 - code APE : 9312Z n° Agrément jeunesse et sports 84 88 247

FFEPGV - [www.sport-santé.fr](http://www.sport-santé.fr)

## Déchets verts

# La Motte d'Aigues

Collecte AU PARKING - SALLE DES FÊTES  
de vos déchets verts

7 - 8 octobre

21 - 22 octobre

4 - 5 novembre

AUX MÊMES DATES  
SUR LES COMMUNES VOISINES

CABRIÈRES D'AIGUES  
Place du 8 mai

PEYPIN D'AIGUES  
PAV Paradis

CUCURON  
Parking du Silo à blé

SANNES  
Station d'épuration



4 AUTRES DATES  
sur les communes voisines

30 sept. - 1<sup>er</sup> nov.

14 - 15 octobre

28 - 29 octobre

11 - 12 novembre

ANSOUIS  
Moulin de Fuveau

LA BASTIDONNE  
Parking - rue de Fontvieille

BEAUMONT DE PERTUIS  
Parking Gaston Brémond

CADENET  
Parking salle Yves Montand

MIRABEAU  
Parking haut Pharmacie

VILLELAURE  
Au Cimetière



COTELUB